

Une histoire de fusion

QU'EST CE
QUI SE TRAME
PAR-LÀ ?

EPISODE 1/8

PROJET D'ETUDE DE FUSION
VEYTAUX-MONTREUX

C'EST QUOI UNE FUSION & COMMENT CELA S'ORGANISE ?



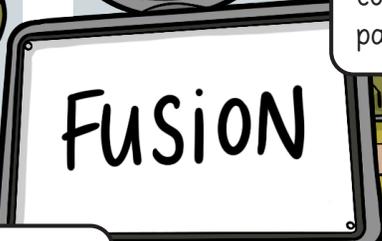
Voici CHLOÉ, QUI REÇOIT UN COURRIER DE SA COMMUNE

FUSION

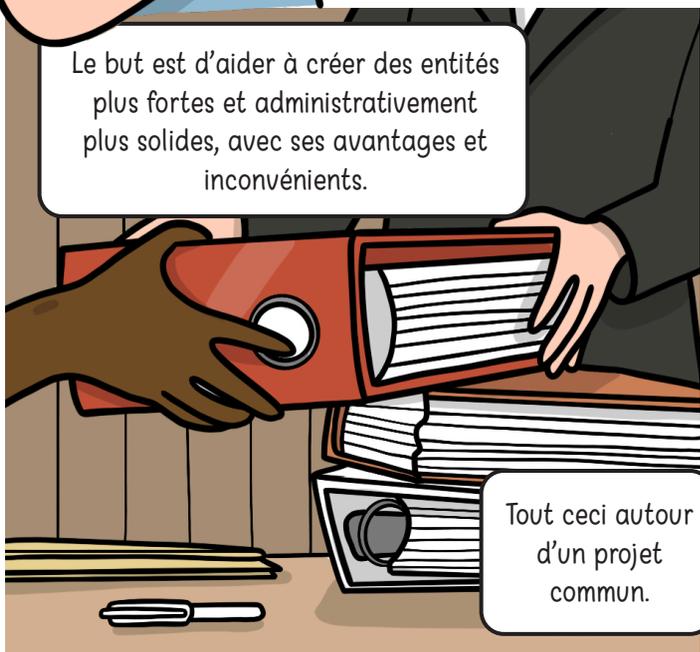
La Constitution Vaudoise encourage et favorise les fusions de communes depuis 2003.



Depuis, 30 nouvelles communes se sont constituées par fusion !



Le but est d'aider à créer des entités plus fortes et administrativement plus solides, avec ses avantages et inconvénients.



Tout ceci autour d'un projet commun.



Afin d'encourager le processus, une aide financière cantonale est apportée aux frais liés à l'étude de fusion des communes concernées.

MERCI!



L'étude de fusion est alors réalisée par les communes concernées avec l'appui du Canton.



ON A DU PAIN SUR LA PLANCHE...



Nom, armoiries, services techniques, finances, patrimoine, sociétés locales, règlements, autorités...



FUSION

... Les fusions suscitent des débats nombreux et variés !



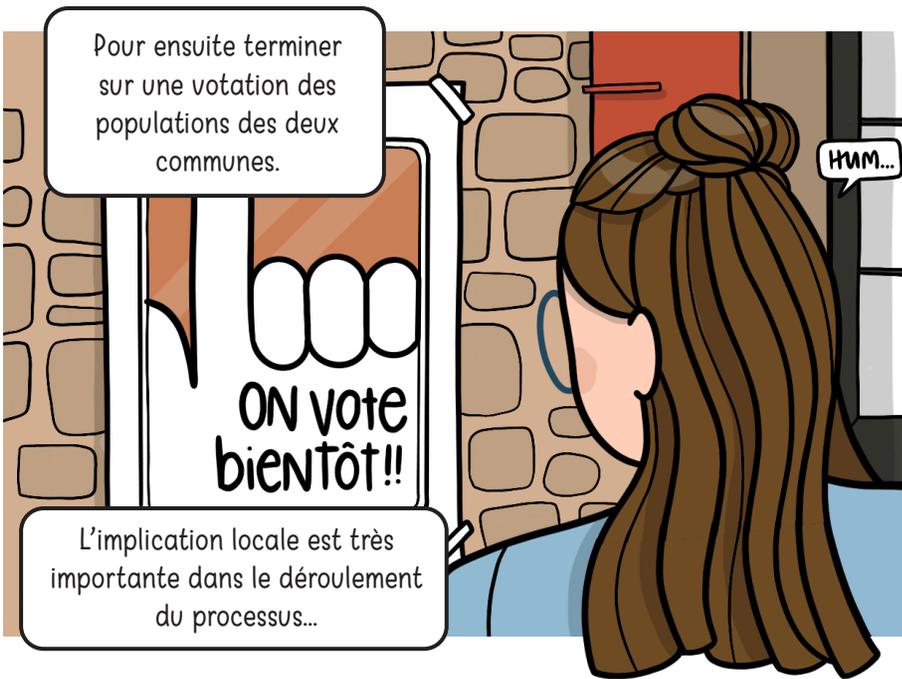
C'est pour cette raison que des groupes de travail intercommunaux se voient pour analyser et coordonner le tout.



S'en découle une acceptation ou non de la convention de fusion par les conseils communaux.



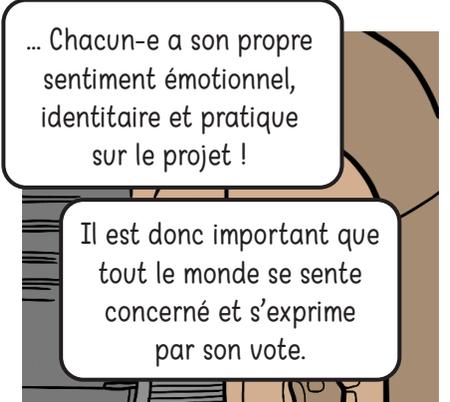
VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DE CETTE COMBINE DE FUSION ?



Pour ensuite terminer sur une votation des populations des deux communes.

L'implication locale est très importante dans le déroulement du processus...

HUM...

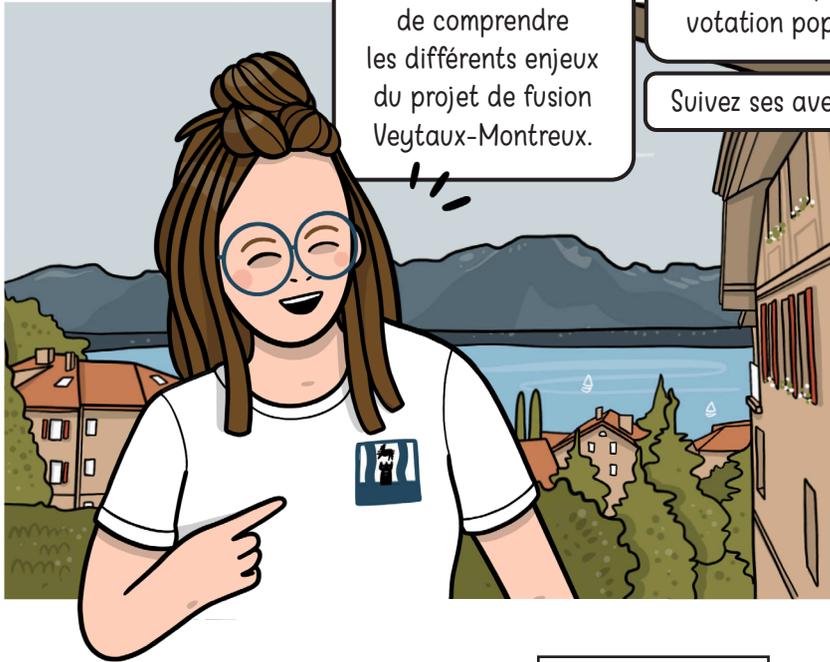


... Chacun-e a son propre sentiment émotionnel, identitaire et pratique sur le projet !

Il est donc important que tout le monde se sente concerné et s'exprime par son vote.

PROCHAIN EPISODE EN SEPTEMBRE 2023
COMMENT EST NE LE PROJET DE FUSION VEYTAUX-MONTREUX ?

INFORMATIONS

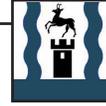


Chloé est une habitante de Veytaux qui va tenter, jusqu'en novembre 2024, de comprendre les différents enjeux du projet de fusion Veytaux-Montreux.

Elle pourra ensuite se faire son propre avis en vue de la prochaine votation populaire.

Suivez ses aventures !

Des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'éclaircissements:



Administration de et à
Rue du They 1
1820 Veytaux

021 966 05 55
greffe@veytaux.ch
www.veytaux.ch

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de fusion Veytaux-Montreux, la municipalité de Veytaux souhaite impliquer sa population locale en lui adressant une communication ludique, pédagogique et neutre.

Grâce à cette bande dessinée, les différentes étapes de ce projet sont illustrées et paraîtront de manière régulière en amenant les éléments qui ressortiront de la convention de fusion.

L'objectif est de pouvoir offrir un éclairage sur ce projet important pour la commune et de pouvoir donner un maximum d'éléments concrets afin d'encourager la population à voter le moment venu.

Qui a le droit de voter dans le cadre de cette fusion ?

Toute personne de 18 ans révolus ayant le droit de vote dans la commune.

À VOUS DE JOUER !!

QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ENSUITE ?

NOUS SOMMES ICI !

DECEMBRE 2023

JUIN 2024

NOVEMBRE 2024

ETUDE DE PROJET

PHASE DE PRESENTATION

PHASE D'ADOPTION

VOTATION POPULAIRE



Rendu du projet de convention de fusion

02.10.23: présentation aux Conseillers communaux de Montreux et de Veytaux
10.10.23: présentation aux populations des communes de Montreux et de Veytaux



Validation du projet par les instances Cantonales & validation du Conseil Communal



Résultat de la votation de la population de Veytaux